L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 AVRIL 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à leur de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré sur la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, mais demandant que, cet escompte ne dépasse pas 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'ailleurs paieront 10 cents pour la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera publiqué ecrit publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en donnant voir à la page ancienne

POUR NEW-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 25 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par Beckert. A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le bateau à vapeur Sumter, actuellement dans le Nouveau Canal. Aussi, un terrain fermant cette position du terrain dans Hotel No. 86, et plus près de la rue Apollo. Aussi, deux terrilles dans le Premier District, avec deux magasins en briques à trois étages, dans l'îlot borné par les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Hevia, faisant face à la rue Poydras.

Par G. de Forest. A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain ancienne et de prix, No. 332 de la rue Douane, entre les rues Claiborne et Derbigny, avec maisonnette en bois.

Par un M. de la rue Bienville, meubles—aussi 10 à 12 réservés—voitures à meubles.

Par C. Fortier. A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatre lots de terre dans le faubourg Frenchmen, Troisième District, bornés par les rues de Gruis, Maurveille, Marigny et Caroline.

Par C. E. Girardey & Co.—A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs des lettres de change bancaires, comptes et garanties en intérêts. Aussi, des actions du Southern Dry Dock. Aussi, vente présumptoire du chemin de fer du Golfe du Mexique, avec les vingt-quatre milles de fer, machines, chars, traverses, bois, &c. —De plus, la maison basse en briques No. 57 rue Bourgogne, entre Bienville et Conti—Et une maison en briques à deux étages, rue Dryades, entre Gravier et Perdido.

Par Thomas A. Spear—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de valeur sur la rue des Tournons et quatre terrains vacants encolgnure Miro et Pitot. Un terrain vague de valeur, rue Conti, entre Tremé et Franklin.

Par Moreno—Rue Bienville, entre Bienville et Dauphine—Et, à leur vente d'encan, rue du Camp, entre Gravier et Bienville, quantité de meubles et d'ustensiles. Aussi aux centres de P. Liner, rue Gravier, élégants chevaux appariés de chevaux de monture, vaches laitières, moutons, bagues, wagons, etc.

Par Vincent & Co.—A 10 heures, à leur salle d'encan rue de Chartres, grande vente importante d'habillements neufs, de printemps et d'été, ingrédients, bottes et chapeaux.

Par D. E. Murphy—A la Prairie Reading, sur la Levée entre les rues Thalie et Erato, 1,118 belles de bois.

Par Carlin Lewis, au pied de la rue Girod, mais, aussi, au No. 12 de la rue des Magasins, mocassins d'étalle.

Par C. E. Girardey—A 11 heures, en leur bureau, Passage de la Bourse, le fin ambleur pony King, sulky et ses harnais.

Par S. Gunsolis—A 1 1/2 heures, rue Royale entre St. Louis et Toulouse, des meubles, vitrières, comptoirs, 10 pouces, quart d'étoile de Marseille.

Par E. Roger & Co.—Leurs salles d'encan, rue Nouvelle-Levée, 500 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton—A 11 heures, 43 rue Tchoupitoulas—Un lot de vin, legerement entommagé.

Par A. Duchiron—A 11 1/2 heures, sandouz, savon, vin rouge, bouteilles d'ale, whisky, papier à enveloppe, sucre, etc.

Par Hyde Blohm & Co. A leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente sans limite, de marchandises sèches, articles de fantaisie et chapeaux de paille.

Par the T. Nash—sur la Levee, au pied de la rue du Canal—Bois.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Propriétés amélioriées et vagies de valeur, et bateaux à vapeur à vendre par enchère!

Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par les notaires soussignés. Ces ventes comprennent:

Les Deux beaux magasins en briques à trois étages, portant les Nos 172 et 174, sur la rue Poydras, entre la St. Charles et Carondelet, Premier District.

Aussi—Un beau terrain de valeur, situé rue Melpomène, entre les Rues Prytanie et Apollo, même District.

Et—Le bateau à vapeur "Selma", ensemble avec tous ses meubles &c.

Pour de détail et les conditions, voir aux annonces.

Habillements.—L'attention particulière du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur la vente d'habits de printemps et d'été, de bottes et chapeaux qui aura lieu aujourd'hui, 25 courant, à 11 heures du matin, par le ministère de MM. Vincent & Co. Voyez l'annonce.

Un prétendu complot démocratique.

Le major F. E. Dumas, candidat d'une des deux factions radicales, celle qui portait M. Taliaferro comme gouverneur et M. Dumas comme lieutenant gouverneur, a adressé au général Buchanan une lettre dans laquelle il dévoile de prétendus complots démocratiques pour commettre de gigantesques fraudes dans les élections. M. Dumas n'a obtenu que 181 votes contre 11,021 données à M. O. J. Dunn, candidat radical du parti Warmoth, et contre 11 115 données à M. A. Voorhies, démocrate. Il ne comprend le désappointement que doit ressentir un candidat qui se trouve aussi battu, et M. Dumas prétendait que les 11,115 voix de M. Voorhies lui revenaient de droit, non! vertions au moins une raison bonne ou mauvaise pour lui de contester le résultat de l'élection dans la paroisse d'Orléans. Mais son accusation de fraude porte sur la paroisse Ste-Marie où les démocrates ont été battus par 580 voix de majorité. Le résultat même du vote aurait dû prouver à M. Dumas la futilité de son accusation. La conversation qui aurait eu avec un juge démocrate de la paroisse Ste-Marie ne prouverait qu'une chose: c'est que ce juge aschant parfaitement à qui il avait à faire, aurait voulu s'amuser un peu aux dépens de son interlocuteur. Voici le texte de la lettre en question et la réponse qu'y a faite le général.

Nouvelle Orléans, 22 avril 1868.

Au major général Buchanan:

Monsieur.—Pendant ma visite et ma tournée dans les différentes paroisses, j'étais à Franklin, paroisse Ste-Marie, où il y a eu d'énergiques efforts du parti blanc et 3,200 voulants de votant. Etait candidat à l'emploi de lieutenant-gouverneur sur le ticket Taliaferro, j'ai été pris comme démocrate et abordé sur un juge désigné pour le jour, qui m'a assuré que les démocrates emporteraient la paroisse. Il m'a expliqué comment ils avaient fait leurs opérations. Il a dit qu'ils avaient trois méthodes par lesquelles ils espéraient de battre le ticket unique républicain.

Premièrement, en substituant des bulletins démocratiques aux bulletins républicains remis par eux volontairement de couleur;

Secondement, par intimidation en les écartant du scrutin; et, si ils échouaient dans ces deux moyens, ils avaient préparé deux jeux de urnes à scrutins, dont l'une serait bourrée de bulletins démocratiques et marqués substitutifs, à la fin de l'élection, à l'autre dans laquelle on savait vote de droit que tel a été le plan organisé par les démocrates pour emporter l'élection, non seulement la majorité des votes, mais aussi les retours qui vous seront faits *seront les plus monstrueuses fraudes que aient jamais été accomplies.*

Quoique homme qui désire voir une élection ayant le désir que vous exerciez votre autorité et que vous annuliez cette élection, que vous ordonniez une nouvelle et que vous nommiez des officiers honnêtes et impartiaux pour surveiller le vote. On peut se procurer des gens remplissant ces conditions, et, en nommant un de chaque parti à chaque poll, ils se contrôleraient réciproquement.

Le juge démocrate auquel j'ai fait allusion m'a assuré que leur dernier plan réussirait, attendu que le shérif de la paroisse était leur ami, et qu'il coopérerait avec lui à emporter l'élection par le plan qu'il avait exposé.

Je reste, etc.,

F. E. DUMAS.

Signé et certifié sous serment devant moi, ce 21e jour d'avril 1868.

T. H. SHANNON,
Commissaires des Etats-Unis.

Le major-général Buchanan a envoyé à M. Dumas la réponse suivante:

Quartier général, 5e district militaire, Bureau du Secrétaire des affaires civiles, Nlle Orléans, Lne, 22 avril 1868.

Renvoyé respectueusement au Major E. Dumas, Etc. Un témoignage donné sous serment doit attester que le plan ci-dessus décrit a été mis à exécution sans [illegible] commandant de [illegible] district.

[illegible] KEELEN, U. S. A.
Major-général.

Il est opportun de prévenir l'auteur de la lettre dans une grande perplexité. Pour jurer que les démocrates ont emporté l'élection dans la paroisse Ste-Marie on dans l'Etat par un des trois moyens indiqués ou par tous les trois à la fois, il faut d'abord établir qu'ils ont eu la majorité dans la paroisse Ste-Marie ou dans l'Etat. C'est incontestablement le contraire qui est vrai.

Nous n'avons rien à objecter à ce que le major Dumas fasse annuler l'élection, bien au contraire, cela contribuera tous nos vœux, surtout s'il peut obtenir qu'on recommence tout, enregistrement et élection, avec les garanties désirables de loyauté et d'impartialité. Mais si M. Dumas veut trouver les preuves de fraudes qui lui sont nécessaires pour arriver à son but, ce n'est pas dans le camp démocratique qu'il doit les y chercher, c'est dans le camp des radicaux dont Warmoth est le chef. Là, il trouvera ample moisson. Nous n'en voulons pour preuve que ce qui s'est passé au poll No 3 du precinct No 7, à la Nouvelle Orléans, à propos d'une certaine boîte dont le fond était assez complaisamment arrangé pour laisser passer une main. Si M. Dumas veut scruter les qualités des électeurs manufacturés par l'intermédiaire de certain juge de paix, il trouvera aussi bien des faits à signaler au quartier-général.

La branche du parti radical à laquelle appartient M. Dumas est, croyons nous, beaucoup plus honnête et plus sincère que la branche Warmoth, et c'est sans doute pour cela qu'elle a obtenu moins de voix. Que M. Dumas, s'il est, comme nous aimons à le croire, un ami de la vérité, recherche les moyens employés par les *carpet baggers* pour emporter l'élection dans l'Etat par 25,000 voix de majorité, à ce que prétend le *Republican*, ou tout au moins par dix à quinze mille, suivant ce qu'admettent les journaux démocratiques, et il trouvera, au lieu de son position hasardée sur une conversation qui ne pouvait être qu'une plaisanterie, des faits nombreux et patents pour asseoir sa conviction. Alors peut-être pourra-t-il renouveler avec plus de succès sa demande au commandant du district pour l'annullation de l'élection.

LE RECORDER DU TROISIEME DISTRICT.—Dans notre partie française, hier, le candidat du recorder du Troisième District, M. Massicot, a été désigné par erreur comme étant de couleur. Nous faisons droit à la réclamation de M. Massicot, en déclarant qu'il est blanc. Notre erreur a été due à la précipitation avec laquelle le résumé des élections a été fait à une heure avancée de la nuit.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La dernière œuvre de Meyerbeer, l'*Africaine*, a eu le privilège de ramener le public à l'Opéra. Jeudi dernier il y avait foule, et tout nous porte à croire que ce soir encore la salle sera brillamment garnie.

Demain dimanche la troupe dramatique, renforcée par les artistes de l'opéra, joue *La Dame de Monsoreau*, grand drame de Dumas et Maquet. C'est le bénéfice de M. et Mme Gravier, deux artistes que de longs services recommandent à toutes les sympathies du public.

Lundi, nous aurons la première représentation de *Norma*, grand opéra de Bellini, au bénéfice de M. Dupin, première basse d'opéra-comique, qui y chantera le rôle d'Orovèse.

RETOUR DES PAROISSES.—Nous sommes redevables à l'honorable John E. King d'un extra du *Journal des Opérations* donnant le vote officiel de la paroisse St. Landry:

Pour la Constitution, blanc	31	
noire	2277	
		2308
Contre la Constitution, blanc	2266	
noir	358	
		2624
Majorité contre la Constitution		316

POUR LE CONGRÈS, QUATRIEME DISTRICT.

John E. King, blanc	2297
Michel Vidal, rad.	2256
Stille	7
majorité de King	171

Nous recevons de Napoléonville le rapport suivant:

Napoléonville ce 20 avril 1868.

Mr. l'Editeur,
Napoléonville a donné le vote qui suit:

Pour la Constitution	370
Contre	105

Tout le parti républicain est élu à une majorité d'environ 500 voix; plus de nègres que de blancs sont élus.

A la hate, A. LEBLANC.

Mademoiselle M..., cette attente, depuis deux ans d'une gastralgie qui a tout tellement agotisée depuis quatre mois, qu'elle n'osait plus prendre d'aliments, car après chaque repas, aussi que dans l'intervalle, elle éprouvait des douleurs très violentes à l'estomac, elle était contrainte à des fréquentes saignées du sang, de faire prendre une cuillerée de **Charbon de Belloc**, et je me dois de donner immédiatement un soulagement de mon état. Quelque temps après, je fus prise, lorsqu'elle vit que le régime seul ne suffisait qu'en n'avait pas pu guérir sans souffrir cruellement. La digestion était accomplie comme par enchantement, la nuit elle commença à faire usage de **Charbon de Belloc** et mangea toujours avec appétit, digère facilement et les douleurs d'estomac disparaissent définitivement. *Certifié du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.* N. 7

L'Empire Américain

Extrait de la France du 2 Avril.

Tous les amis et admirateurs exclusifs des institutions américaines doivent s'apercevoir, aujourd'hui, combien a été grande leur méprise.

Ce qu'il fallait admirer surtout, ce n'était pas le mécanisme très complexe, très savamment pondéré, d'une Constitution qui emprunta quelque chose de tous les systèmes de gouvernement sans s'identifier avec aucun: c'était l'esprit nouveau, c'était le tempérament politique de la race anglo-saxonne, c'était son initiative, sa persévérance, son respect de la légalité, son foi religieuse si profonde et si vivante, c'était, enfin, les vertus civiques des premiers pères de l'Union.

Voilà les véritables facteurs de la grandeur américaine. Les institutions n'y étaient que fort peu de chose; elles n'agissaient qu'à la surface, et leurs apologistes européens ont accordé à la forme ce qui n'était du qu'au fond.

Cette Constitution tant prôniée par ceux qui, aujourd'hui, chose étrange! applaudissent à son renversement, a été résistée à la première crise qu'elle ait à subir?

Non! Elle est sortie de l'épreuve modifiée ou plutôt détruite.

Elle a été impuissante à décourdre pacifiquement la question de l'esclavage.

Les institutions américaines aux prises avec ce grave problème, se sont trouvées inefficaces, et la force a tranché ce qu'elles n'avaient pas pénétré à dénouer.

Toutes les fois qu'un progrès ne peut se réaliser par le jeu régulier des pouvoirs constitutionnels et qu'il s'accomplit violemment en brisant les cadres qui n'ont pu lui donner passage, cela s'appelle une révolution.

Les révolutions marchent, d'ordinaire de la surprise, toujours contre par quelque endroit, selon l'expression de Bossuet.

Or, aux Etats-Unis, deux révolutions se sont accomplies coup sur coup.

La première s'est faite sur la question de l'esclavage. Elle est sortie de la lutte entre le pouvoir central et l'indépendance mal définie des Etats. Il y avait un dualisme dans la Constitution américaine. La souveraineté fédérale avait été proclamée; la souveraineté des Etats avait été maintenue. Ces deux souverainetés coexistaient avec peine, toujours prêtes à se vivant de compromis, de tempéraments, de transactions, à la fin elles se sont dressées l'une contre l'autre, une guerre implacable, avant à la fois le caractère de guerre internationale et de guerre civile, a eu et suivie, la souveraineté des Etats a succombé; la souveraineté fédérale s'est affermie. L'unité a remplacé l'union. A travers les différences des temps, des climats, des mœurs, il faut reconnaître dans cette révolution l'équivalent de celles qui se sont opérées dans tous les grands Etats monarchiques de l'Europe, lorsque le pouvoir royal s'est imposé aux autonomies féodales, et dans les républiques elles-mêmes, telles que les Provinces-Unies des Pays-Bas, les cantons suisses, la Confédération allemande, lorsque le principe unitaire a dominé le principe fédératif. Aux Etats-Unis, les événements ont marché vite, si vite que cette première révolution a été immédiatement suivie d'une seconde.

En effet, non-seulement la Constitution américaine a été impuissante à amener une solution régulière et pacifique de la question de l'esclavage, qui a été le champ de bataille sur lequel l'indépendance des Etats s'est mesurée avec la souveraineté de l'Union; mais encore, une fois cette question tranchée, elle a été impuissante à réparer ses blessures et à réorganiser, autrement que par une nouvelle dérogation à ses principes les Etats du Sud.

Le plan de l'esclavage a été une première pierre d'achoppement: la reconstruction du Sud a été la seconde.

Le président central, à peine vainqueur, est entré en lutte avec lui même dans les deux éléments qui le constituent, le pouvoir présidentiel et le pouvoir du Congrès, l'exécutif et le législatif, tous deux tirant leur origine du peuple.

Le Président a eu son plan de reconstruction, le Congrès a eu le sien, et depuis trois ans que cela dure, le Sud est plus encore reconstruit il ne le sera maintenant qu'au prix d'une révolution qui aura pour résultat d'achever la concentration des pouvoirs commencée par la guerre.

Qu'on le remarque bien: la révolution n'est pas dans la déposition de M. Johnson, mesure arrêtée sans doute, mais régulière, prévue par la Constitution, elle est dans les atteintes qui ont été portées au pouvoir présidentiel, que qu'en soit le dépositaire. Atteintes si graves, que de deux choses l'une: ou ce pouvoir sera absorbé, ce qui transformera le Congrès en Convention, ou il luttera de qu'il se croira en mesure de le faire, au sortir d'une élection récente, ce qui sera la discorde. Dans cette dernière hypothèse, le futur président, à quelque opinion qu'il appartienne, réagira contre les hostilités infligées à l'Exécutif, et le général Grant, aujourd'hui l'adversaire ambitieux de **M. Johnson**, pourrait bien en être le vengeur s'il arrive au pouvoir.

L'erreur de **M. Johnson** a été celle d'un esprit **généreux** et élevé: il a cru à la Constitution; il a pensé que, sauf l'esclavage définitivement aboli, l'Union pouvait être rétablie telle qu'elle était et recouvrer son ancien prestige. Ici, chef de gouvernement, il a retiré les nouveaux pouvoirs que lui conféraient les lois de guerre et essayé d'arrêter la centralisation.

Il était compté sans les passions, et peut-être sans les nécessités qui étaient le fruit de quatre années de guerre.

Le tableau de ses efforts en face des exigences du Congrès est assez instructif que moyennant. Nous ne pouvons retracer ici ce mouvable duel entre les deux grands pouvoirs de l'Union que ce qui sert à marquer chacune des étapes de l'empire américain.

Car l'empire américain est fait. Homme ou assemblée, qu'importe? Quatre les premières sont pour ce, les conséquences peuvent se faire longtemps attendre, mais il a lui elles éclatent.

De même qu'avant la guerre, les observateurs impartiaux et sagaces prévoyaient que l'ère des compromis, à l'aide desquels l'Union s'était maintenue, aurait un terme, et que, tôt ou tard, sur la question de l'esclavage ou sur toute autre, la divergence radicale des opinions aboutirait à un conflit armé; de même, le parti du pouvoir central et l'indépendance des Etats; de même aujourd'hui, en face de l'omnipotence du Congrès, que ne contient plus aucune des anciennes barrières constitutionnelles, la moindre clairvoyance autorise à penser que, dans un moment de crise, tous ces pouvoirs, toutes ces attributions, toute cette autorité pourraient bien glisser des mains d'une assemblée dans celles d'un homme.

Déjà, dans la dernière épreuve, ce qui a manqué, ce n'est pas la dictature, c'est le dictateur.

M. Emile Ollivier a dit, dans un de ses meilleurs discours: "Je n'aime pas le gouvernement des Assemblées, car elles sont passionnées et irresponsables." C'est une vérité dont le Congrès américain donne, à l'heure qu'il est, une nouvelle démonstration. Mais, quand les Assemblées s'emparent du gouvernement, elles ne le gardent pas longtemps; elles le délèguent ou il leur échappe.

L'empire américain surgit au milieu de conditions toutes nouvelles, mais avec les caractères inhérents à toute concentration de pouvoirs. Nous n'apercevons, aux Etats-Unis, rien qui ressemble à ces influences de famille, d'hérédité, de situation traditionnelle qui, saines, ont neutralisé ou tempéré l'esprit radical et démocratique. Sous quelle forme, avec quels entraînements se développera dans leur sein ce germe d'absolutisme qui leur a été inoculé par la dernière guerre, et qu'ont favorisé, depuis, toutes les luttes du Président et du Congrès?

C'est ce qu'il serait difficile de déterminer. Mais ce qui est certain, c'est que l'ancien ordre de choses s'est écroulé, et que c'est là un des événements les plus considérables, les plus graves de l'histoire contemporaine. Dans cette phase nouvelle, les Etats Unis, comme par le passé, peuvent donner le monde et fournir la carrière la plus brillante. Mais Rome, au temps d'Auguste, n'était pas plus éloignée des premiers temps de la république qu'on ne l'est aujourd'hui, dans l'Union américaine, de l'esprit, des tempéraments et de la sagesse de Washington.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—21 Avril.

THERMOMÈTRE DE C. DECHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	68 degrés.
Midi	78 "
3 heures P. M.	80 "
6 heures P. M.	78 "

FRAUDES ÉLECTORALES.—Le comité ceint démocratique nommé qui s'est réuni dans les jours à son quartier-général de la rue du Camp, No 99, dans le but de recevoir les témoignages tendant à établir que d'immenses fraudes ont été commises aux dernières élections. Toutes les personnes ayant une connaissance personnelle de votes frauduleusement donnés sont priées de rapporter les faits au comité.

CONDAMNATION.—Le Gouverneur Baker, a signé l'arrêté de mort du nègre, convaincu du meurtre du petit enfant blanc, Eddie Smith, âgé de 10 ans. On se rappelle que le nègre avait tiré sur cet enfant qui n'avait commis d'autre crime envers lui que de lui refuser du ciment en face. L'exécution aura lieu vendredi, 1er mai, à la geôle de Francisville.

COMMUTATION DE SENTENCE.—La sentence de mort contre Charles Joseph (ci-devant Antoine) a été commuée par jugement, à cette commutation le 23 juin, à la prison de paroisse, et à travaux forcés pendant la durée de sa vie.

AFFAIRE CONTRE LE VIEX BARKER.—M. Jacob Barker, de la défunte banque du Commerce, était assis sur sa galerie, jeudi, entre midi et 1 heure, quand 4 deux hommes entrèrent brusquement, se jetèrent sur lui et voulurent le traîner dans un cabinet. Il resista et avec l'aide d'une femme de couleur, réussit à repousser les intrus, mais non sans avoir été renversé et fort maltraité. Un nègre, entendant du bruit, accourut avec un rasoir, mais trouvant pour s'en servir avec avantage contre les deux hommes qui étaient bien quand il a para sur la galerie pour défendre son oncle.

Il a été vaincu plusieurs coups contre le cabinet. Les assaillants étaient, à ce qu'on résume, des capitalistes lésés par la faillite du banquier. Ils avaient imaginé que l'intimidation était le vrai moyen de la faire rendre gorge.

AFFAIRE BARKER.—Un cocher de cabriolet, nommé Duffy, a été arrêté dans le district, sur l'accusation d'avoir pris part à l'attaque du vieux banquier, sur M. Jacob Barker, dont les 80 ans devaient le protéger contre de tels outrages. Un mandat a été aussi lancé contre deux autres individus, présumés agents de cette répréhensible force. Les mêmes personnes passent pour avoir, le 17 mars, forcé M. Barker à entrer dans une voiture, ensuite l'avoir menacé de le jeter à la mer, et, enfin, après l'avoir menacé de le jeter à la mer, et, enfin, après l'avoir menacé de le jeter à la mer, et, enfin, après